

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 13 mars 2023

N° CM13032023-24
NB/CPG

L'an deux mille vingt-trois, le treize du mois de mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Madame le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Michelle DEVANNE, Maire.

Date de convocation : 7 mars 2023

Nombre de Conseillers : 29

Nombre de votants : 27

Présents : Mme M. DEVANNE, M JC MARCHAND, Mme L. AVOINE, M A. GUILLOTEAU, Mme MN FRADIN, M C. PELLETIER, Mme N. FIORI, M N. GODET, Mme P. DEBELLOIR-POUPIN, Mme MB VINCENT, Mme L. BRISSEAU-JAUZELON, Mme E. BILLEAUD, M A. PERROTIN, Mme I. BROSSET, Mme A. RABILLER, M J. LANDA, M N. RIPAULT, M P. BOUSSEAU, Mme L. VILLATEAU, M J. BALLAY, M JM BEAUFFRETON, Mme S. BÉNÉTEAU, Mme M. RANGEARD, M M. PRAUD formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

M F. RABAUD

Procuration à

M JC MARCHAND

Mme M. LERAY

"

M A. PERROTIN

Mme E. RABILLIER

"

Mme I. BROSSET

M D. DOLÉ

Absent :

M C. PRIOU

Secrétaire : Mme N. FIORI

OBJET : SALLE EMILE ROBERT – REPARTITION DES HONORAIRES DE L'ARCHITECTE – AVENANT N°2

VU les délibérations n°CM17012022-02 du 17 janvier 2022, n°CM07032022-01B du 7 mars 2022, n°CM07062022-03 du 7 juin 2022 et n°CM17102022-02 du 17 octobre 2022 relatives à l'approbation de l'Avant-Projet Détaillé de la rénovation énergétique de la salle Emile Robert et la rénovation de la place Meitingen, à l'attribution du marché, à l'approbation de l'enveloppe financière, et aux demandes de subventions auprès de l'Etat et du Conseil Départemental ;

CONSIDERANT que le mandataire de l'équipe de maîtrise d'œuvre (Thibault POCHON Architectes Associés de Fontenay-le-Comte) demande une modification de la répartition de ses honoraires entre les différents éléments de missions, qui n'entraîne aucune incidence financière sur le montant dudit marché ;

CONSIDERANT que l'avenant n°2 prévoit une répartition de ces honoraires comme suit (comparatif entre la répartition initiale et la nouvelle) :

Éléments de missions	Honoraires Thibault POCHON Architectes et Associés	
	Répartition des honoraire initiale	Nouvelle répartition des honoraires faisant l'objet de l'avenant n°2
DIAG	5 868,59 €	5 868,59 €
APS	10 243,69 €	10 243,69 €
APD	7 745,43 €	7 745,43 €
PRO	11 899,13 €	15 899,13 €
ACT	26 197,39 €	4 197,39 €
DET	8 486,96 €	30 486,96 €
EXE	3 192,06 €	3 192,06 €
OPC	6 741,85 €	5 741,85 €
AOR	6 241,85 €	3 241,85 €
TOTAL HT	86 616,95 €	86 616,95 €

Envoyé en préfecture le 17/03/2023

Reçu en préfecture le 17/03/2023

Publié le

ID : 085-218501823-20230313-CM13032023_24-DE



LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants :

AUTORISE Madame le Maire à signer l'avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de la salle Emile Robert et de la place Meitingen selon la nouvelle répartition des honoraires présentée ci-dessus, ainsi que tout document à intervenir.

*Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.*

Nicole FIORI
Secrétaire de séance

Michelle DEVANNE
Maire